

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	‘MME Universal Accelerator’
Autres moyens d’identification	Accélérateur pour coulis chimiques
Usage recommandé	Usage professionnel seulement
Restrictions d’utilisation	Aucunes connues
Identificateur du fournisseur	Multiurethanes Ltée. 5245 rue Creebank, Mississauga, ON L4W 1N3
Numéro de téléphone d’urgence	1-800-663-6633

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Lésions oculaires graves /
irritation oculaire

Catégorie 2A

Éléments d’étiquetage
Symboles



Mention d’avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

Provoque une grave irritation des yeux

Conseils de prudence

Prévention

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d’avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter un équipement de protection approprié.
Éviter de respirer les fumées / brouillards / vapeurs.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l’eau et au savon. En cas d’irritation ou

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

d'éruption, consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Si la respiration est difficile, emmener la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer. Consulter un médecin.

Stockage

Garder le récipient bien fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à utiliser. Stocker dans le contenant d'origine à l'abri des températures élevées. Tenir à l'écart des substances incompatibles.

Disposition

Éliminer le matériel conformément à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques / provinciales et locales. Les règlements peuvent varier dans différents endroits. La caractérisation des déchets et le respect des lois applicables relèvent de la seule responsabilité du générateur de déchets.

Autres dangers

Aucuns connus

SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Numéro de CAS</u>	<u>Concentration</u>	<u>Noms communs / synonymes</u>	<u>Autres identificateurs</u>
2,2'-Dimorpholinyldiethyl éther	6425-39-4	30 – 60%	Non disponible	Non disponible

Notes

États-Unis: le pourcentage exact (concentration) dans la composition a été retenu comme secret commercial conformément au paragraphe (i) du §1910.1200.

Canada: le pourcentage exact (concentration) dans la composition a été retenu en tant que secret commercial conformément au RPD modifié en avril 2018.

Il n'y a aucun ingrédient supplémentaire présent qui, selon les connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations applicables, est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement et nécessite donc un rapport dans cette section.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation	<p>Sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire ou respiration irrégulière, pratiquer la respiration artificielle ou donner de l'oxygène par du personnel qualifié. Il peut être dangereux pour la personne qui fournit de l'aide respiratoire de procéder à une réanimation bouche à bouche. Obtenez des soins médicaux si les effets néfastes sur la santé persistent ou sont graves. Si la victime est inconsciente, placez-la en position de récupération et consultez un médecin immédiatement. Maintenez une voie aérienne ouverte. Desserrez les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être retardés. La personne exposée peut devoir être maintenue sous surveillance médicale pendant 48 heures.</p>
Contact avec la peau	<p>Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.</p>
Contact avec les yeux	<p>Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuez à rincer pendant au moins 20 minutes. Obtenez des soins médicaux.</p>
Ingestion	<p>Rincez la bouche avec de l'eau. Retirez les prothèses dentaires, si présentes. Sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si du matériel a été avalé et que la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêtez-vous si la personne exposée se sent malade car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, la tête doit être maintenue basse afin que le vomi n'entre pas dans les poumons. Obtenez des soins médicaux si les effets néfastes sur la santé persistent ou sont graves. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si la victime est inconsciente, placez-la en position de récupération et consultez un médecin immédiatement. Maintenez une voie aérienne ouverte. Desserrez les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture.</p>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

Principaux symptômes et effets (aigus ou retardés)	Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes néfastes à la suite d'un contact avec les yeux peuvent inclure douleur, irritation, larmoiement, rougeur.
Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial	Traitez de façon symptomatique. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne qui fournit de l'aide respiratoire de procéder à une réanimation de bouche à bouche.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs <u>Agents extincteurs appropriés</u>	Utilisez un extincteur approprié pour combattre le feu environnant.
<u>Agents extincteurs inappropriés</u>	Aucuns connus.
Dangers spécifiques du produit	Aucun risque d'incendie ou d'explosion spécifique. Les produits de décomposition peuvent comprendre du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Isolez rapidement la scène en éloignant toutes les personnes des environs de l'incident en cas d'incendie. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque complet fonctionnant en mode pression positive.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuez les zones environnantes. Empêchez le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Ne pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Ne pas respirer les fumées / brouillards / vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Utilisez un équipement de protection individuelle approprié.
---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éloignez les contenants de la zone de déversement. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Laver les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit: Contenir et collecter les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par ex. sable, terre, vermiculite ou terre de diatomées et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales. Éliminer via un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Le matériau absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit renversé.
Procédures de notification	Non disponible
Précautions environnementales	Évitez la dispersion des matériaux déversés et du ruissellement par contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, voies navigables, sol ou air).

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Ne pas ingérer. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer la vapeur ou le brouillard. Conserver dans le contenant original ou une solution de rechange approuvée faite d'un matériau compatible, maintenu hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants vides contiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne réutilisez pas le contenant. Un bon entretien ménager est nécessaire lors du stockage, du transfert, de la manipulation et de l'utilisation de ce matériel. Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Toujours se laver les mains immédiatement après avoir manipulé ce produit.
Conditions de sûreté en matière de stockage (y compris les incompatibilités)	Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le contenant d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (matières oxydantes) et des aliments et boissons. Conserver le contenant bien fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'emploi. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Utilisez un confinement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle – Limites d'exposition professionnelle

<u>Non chimique</u>	<u>Type</u>	<u>Valeurs limites d'exposition</u>	<u>Source</u>
2,2'-Dimorpholinyl-diethyl éther	-	Non disponible	-

Contrôles d'ingénierie appropriés

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux projections de liquides, aux brouillards, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, la protection suivante doit être portée, à moins que l'évaluation n'indique un degré de protection plus élevé: lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent être portés en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifiez lors de l'utilisation que les gants conservent toujours leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de percée pour tout matériau de gant peut être différent pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection des voies respiratoires

En fonction du danger et du potentiel d'exposition, sélectionnez un appareil respiratoire conforme à la norme ou à la certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés conformément à un programme de protection respiratoire pour assurer un ajustement, une formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

Mesures d'hygiène

Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches de sécurité sont proches de l'emplacement du poste de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide ambré clair à jaune pâle
Odeur	Amine douce
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion et point de congélation	Non disponible
Point initial d'ébullition initial et domaine d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	Coupe fermée:> 93,33 ° C (> 200 ° F) [Pensky-Martens.] EPA 1010
Taux d'évaporation (BuAe = 1)	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible
Densité relative (eau = 1)	1,014 à 1,02

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

Solubilité dans l'eau	Non disponible
Solubilité dans d'autres liquides	Non disponible
Coefficient de partage, n-octanol / eau (logKow)	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Dynamique (température ambiante): 32 à 51 mPa · s (32 à 51 cP)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur et des rayons directs du soleil.
Matériaux incompatibles	Matières comburantes
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone et oxydes d'azote.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques - Toxicité aiguë

<u>Nom chimique</u>	<u>Résultat</u>	<u>Espèce</u>	<u>Dose</u>	<u>Exposition</u>
2,2'-Dimorpholinyldiethyl éther	Non disponible	-	-	-

Données toxicologiques - Irritation / Corrosion

<u>Nom chimique</u>	<u>Résultat</u>	<u>Espèce</u>	<u>Score</u>	<u>Exposition</u>	<u>Observation</u>
2,2'-Dimorpholinyldiethyl éther	Non disponible	-	-	-	-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non disponible
Toxicité pour la reproduction	Non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non disponible
Danger d'aspiration	Non disponible
Information sur les voies d'exposition probables	
<u>Inhalation</u>	Oui
<u>Contact avec la peau</u>	Oui
<u>Contact avec les yeux</u>	Oui
<u>Ingestion</u>	Oui
Signes et symptômes de l'exposition	<i>Inhalation</i> Aucun effet significatif ou danger critique. <i>Contact avec la peau</i> Aucun effet significatif ou danger critique. <i>Contact avec les yeux</i> Provoque une grave irritation des yeux. Les symptômes de surexposition peuvent inclure douleur, irritation, larmoiement et rougeur. <i>Ingestion</i> Aucun effet significatif ou danger critique.
Effets chroniques potentiels sur la santé	Aucun effet significatif ou danger critique.
Toxicité aiguë	Non disponible
Cancérogénicité	Non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (expositions répétées) Non disponible

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Non disponible

Persistance et dégradation Non disponible

Potentiel de bioaccumulation Non disponible

Mobilité dans le sol Non disponible

Autres effets nocifs Aucun effet significatif ou danger critique.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doit être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et à toutes les exigences des autorités locales régionales. Éliminez les produits excédentaires et non recyclables via un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Les déchets ne doivent pas être éliminés non traités dans les égouts, sauf s'ils sont entièrement conformes aux exigences de toutes les autorités compétentes. Les déchets doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doivent être envisagées que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de manière sûre. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de récipients vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants ou doublures vides peuvent retenir certains résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Nom technique (pour l'entrée N.S.A.)	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage
TMD (TDG)	Non réglementé	-	-	-	-
49 CFR/DOT	Non réglementé	-	-	-	-
IMDG	Non réglementé	-	-	-	-
OACI/IATA	Non réglementé	-	-	-	-

Précautions spéciales Pour le transport à l'intérieur des locaux de l'utilisateur, transportez-le toujours dans des contenants fermés, debout et sécurisés. Assurez-vous que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Dangers environnementaux Reportez-vous à la section 12.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/73 et du Recueil IBC Non disponible

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Informations canadiennes
LCPE (LES/LIS) Au moins un composant n'est pas répertorié dans la LIS, mais tous ces composants sont répertoriés dans la LES.

INRP Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques LCPE Aucun des composants n'est répertorié.

Informations américaines
Inventaire TSCA 8(b) Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Clean Water Act (CWA) 311 (Loi sur l'eau saine) Non disponible

Clean Air Act section 112 (b) Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (Loi sur la qualité de l'air) Non listé

Clean Air Act, article 602, substances de classe I Non listé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘MME UNIVERSAL ACCELERATOR’

Clean Air Act, article 602,
substances de classe II

Non listé

DEA List I Chemicals
(précurseurs chimiques)

Non listé

DEA List II Chemicals
(Produits chimiques
essentiels)

Non listé

SARA 302/304

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ

Non applicable

SARA 311/312

Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 2A

<u>Nom chimique</u>	<u>Classification</u>
2,2'-Dimorpholinyldiethyl éther	Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 2A

SARA 313

Non disponible

Règlements d'États

Aucun des composants n'est répertorié.

**Informations
internationales**

Non disponible

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 16 juillet 2020

Avertissement

Les informations fournies dans ce document sont correctes au mieux de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Ces informations sont fournies uniquement à l'attention de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête de conformité aux réglementations applicables, y compris l'utilisation sûre du produit dans toutes les conditions prévisibles. Ces informations sont conçues uniquement à titre indicatif et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire ci-dessus.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ